

Réf: Dossier N° : 19717

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « SICERAM-AFRIQUE »****Siège social : ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX VALLONS, 01 BP
11107 ABJ 01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Octobre 2015, et enregistrés au CEPICI le 15 Octobre 2015, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « SICERAM-AFRIQUE » .

Objet: La vente des articles de céramique, des carreaux de faïences, du grès et des décorations, de quincaillerie ainsi que tous produits et articles sanitaires et tous autres produits. L'importation de marchandises et de produits ainsi que tous produits et articles sanitaires et tous autres produits. La prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière, Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

Capital social: 60 000 000 F CFA divisé en Six Mille (6.000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 6.000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY II PLATEAUX VALLONS, 01 BP
11107 ABJ 01**

COGERANT: Monsieur CHAARI ADEL . Monsieur CHAARI OMAR .

**RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-421 du 08/01/2016 au Tribunal du Commerce
d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°266 du 08/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

